
Siècle des lettres contre siècle des sciences : décisions mémorielles et choix épistémologiques au début du xix^e siècle

Stéphane Zékian



Pour citer cet article

Stéphane Zékian, « Siècle des lettres contre siècle des sciences : décisions mémorielles et choix épistémologiques au début du xix^e siècle », dans *Fabula-LhT*, n° 8, « Le Partage des disciplines », dir. Nathalie Kremer, Mai 2011, URL : <https://fabula.org/lht/8/zekian.html>, article mis en ligne le 04 Mai 2011, consulté le 07 Août 2024, DOI : <http://doi.org/10.58282/lht.234>

Stéphane Zékian, « Siècle des lettres contre siècle des sciences : décisions mémorielles et choix épistémologiques au début du xix^e siècle »

Résumé - Cet article prend pour objet la déliaison des lettres et des sciences au tournant du xix^e siècle. S'attachant plus particulièrement à la dimension historiographique du problème, il met en relief la spécialisation rétrospective du xviii^e siècle comme siècle des lettres par opposition au siècle des sciences que représenteraient les Lumières. Il éclaire les modalités et analyse les enjeux de ce partage disciplinaire de l'histoire littéraire. Le choix d'un corpus varié composé de textes académiques, critiques et journalistiques permet de mieux comprendre la solidarité liant arbitrages épistémologiques et décisions mémorielles. Solidarité dont la portée n'est pas négligeable puisqu'il y va, en cette période fondatrice de la culture nationale, de la délimitation et de la caractérisation du patrimoine dont la « Nation littéraire » se veut à la fois le produit et l'héritière.

Stéphane Zékian, « »

Siècle des lettres contre siècle des sciences : décisions mémorielles et choix épistémologiques au début du xix^e siècle

Stéphane Zékian

On disputait, il y a quelque temps, sur la prééminence des sciences et des lettres : question admirable pour entretenir la conversation quand un bulletin retardait ! Autant aurait valu disputer sur la prééminence du printemps et de l'automne, ou sur celle du soleil et de la pluie. Aussi personne ne s'entendait, ni sur le mot prééminence, que les uns prenaient pour utilité, les autres pour difficulté, ni sur le mot lettres, sous lequel les partisans des lettres rangeaient tout ce qui n'est pas physique ou mathématique, et que leurs adversaires restreignaient à l'art d'écrire. Après qu'on s'étonne si ces discoureurs ne s'accordaient pas !
Georges Cuvier, 1807.

À proprement parler, on ne saurait parler d'un quelconque partage des disciplines pour désigner la situation des régimes de savoir au tournant des xviii^e et xix^e siècles¹. Appliqué à cette période, le terme même de « discipline » tombe sous le coup de l'anachronisme, puisque l'on s'accorde généralement à dater au moins de la seconde moitié du xix^e siècle la mise en place d'un système disciplinaire, c'est-à-dire d'un agencement stabilisé de pratiques savantes professionnelles (ou en cours de professionnalisation) que singularisent, au moins en théorie, leurs objets d'études, ainsi que les méthodes et procédures (notamment langagières) mises en œuvres pour en assurer le traitement. Le concept de discipline peine à rendre compte de l'époque postrévolutionnaire, car le processus de compartimentation et de spécialisation des savoirs (processus indissociable d'une conquête d'autonomie institutionnelle) n'en était alors qu'à ses balbutiements. Parmi d'autres, les littéraires sont bien placés pour savoir que le premier xix^e siècle ne leur tend pas un miroir familial et que l'on n'y projette qu'à ses dépens les habitudes lexicales contractées dans le cadre de l'institution aujourd'hui nommée « Lettres modernes ».

Si cette période ne saurait donc, en toute rigueur, s'appréhender sous l'angle d'une histoire des disciplines, son intérêt ne s'en avère pas moins exceptionnel en raison

1

des questions que soulève, dès le dernier tiers du xviii^e siècle, le démantèlement du système des Belles-lettres. Favorisée puis accélérée par le degré de spécialisation toujours croissant des sciences de la nature, la déliaison de pratiques longtemps solidaires pose crûment le problème des modes d'articulation entre des types de discours progressivement atomisés. C'est dans le cadre de cette évolution qu'il convient de resituer les débats autour de la prééminence des lettres ou des sciences dans les premières décennies postrévolutionnaires. À titre de précaution liminaire, observons d'emblée que la portée des termes « lettres » et « sciences », omniprésents chez les publicistes du temps, diffère en profondeur de ce qu'elle est aujourd'hui. C'est particulièrement vrai des « lettres », dont la haute fréquence d'emploi ferait presque oublier que leur acception n'est pas encore fixée et que c'est justement l'un des enjeux du fameux débat sur la prééminence que d'en clarifier, sinon d'en fixer les nouveaux contours. Loin de mettre en jeu des entités déjà définies, les échanges autour de ces notions jouent donc un rôle constituant dans l'émergence (au moins du point de vue de la critique et de l'histoire littéraires) d'un territoire littéraire. L'importance capitale de cette séquence trop souvent expédiée sous l'étiquette commode de période de transition tient au caractère fortement prescriptif (et, idéalement, performatif) de certains positionnements : défendre les lettres, ce n'est pas alors plaider en faveur d'une pratique constituée, mais bien repenser une pratique dans le mouvement même qui décrète un état d'urgence. Si l'on suit les propositions de Jean-Luc Chappey, le programme épistémologique de l'Empire vise à « transformer l'ordre des savoirs aux dépens de la conception encyclopédique et communautaire défendue sous le Directoire² » (et matérialisée, avant la mise au pas des Idéologues, par l'agencement initial de l'Institut national). En vertu de cette tendance nouvelle à la spécialisation, « l'idéal d'une unité entre lettres et sciences est désormais détruit ; les hommes de lettres, en particulier les académiciens, affirment et construisent leur statut de gardiens du temple littéraire à travers l'affirmation d'une autonomie de la littérature face à la science³ ».

Or l'histoire de cette déliaison reste à écrire. En dépit de nombreux coups de sonde jetés ces dernières années, on ne peut que tomber d'accord avec Johan Heilbron : « la dissociation de la science et de la littérature a certes été remarquée par quelques historiens, mais toujours plus ou moins en passant, et elle n'a, à mon sens, jamais été analysée de plus près⁴ ». De fait, cet objet d'étude soulève un problème dont les enjeux s'avèrent suffisamment massifs pour que des spécialistes de tous horizons s'y soient confrontés ponctuellement. Mais ses ramifications mènent trop loin des bases disciplinaires de chacun pour que l'on ait jugé utile (ou

2

3

4

même légitime) de s'y arrêter durablement. Au prix d'un léger détour, chacun y a apporté sa pierre – pour mieux revenir ensuite dans la voie de sa spécialité. Les avatars du couple lettres et sciences ont ainsi longtemps figuré un lieu problématique très couru, mais peu habité : on y passait tôt ou tard, on n'y demeurait pas. Si l'on ne compte plus les travaux se référant aux trop fameuses « deux cultures » jadis distinguées par C.-P. Snow, trop peu d'études ont, à ce jour, été consacrées aux conditions historiques d'émergence et aux implications de cette thèse. Car il s'agit bien d'une thèse historiquement constituée ou, si l'on veut, d'un scénario épistémologique peu à peu accrédité contre d'autres configurations possibles des activités de l'esprit.

S'attachant à un volet longtemps négligé de cette histoire, les remarques qui suivent voudraient contribuer à éclairer le rôle et la fonction assignés au patrimoine littéraire national dans les disputes épistémologiques agitant la sociabilité savante à l'aube du xix^e siècle. Dans cette perspective, c'est avant tout le traitement postrévolutionnaire de ce qu'on redécouvre aujourd'hui sous le nom de « siècle de 200 ans » (c'est-à-dire la séquence composée des xvii^e et xviii^e siècles⁵) qui requiert ici notre attention. Il semble en effet possible d'envisager les écrits de réception littéraire comme un des terrains où se jouent la nouvelle délimitation des lettres et la thématization de leurs relations avec le champ des sciences. Pour être oblique et partiel, ce type d'approche devrait néanmoins rendre sensible la dimension constitutivement idéologique des débats sur le départ entre lettres et sciences. À cette fin, on analysera, d'une part, les réactions véhémentes suscitées par les travaux critiques d'un mathématicien et, d'autre part, les vives tensions nouées autour d'un concours académique sur le *Tableau littéraire du xviii^e siècle* (1804-1810). Dans les deux cas, on s'attachera à la solidarité liant arbitrages épistémologiques et décisions mémorielles. Solidarité dont la portée n'est pas négligeable puisqu'il y va, en cette période fondatrice de la culture nationale⁶, de la délimitation et de la caractérisation du patrimoine dont la « Nation littéraire » se veut le produit et l'héritière.

1. La guerre des lettres et des sciences a-t-elle eu lieu ?

Constatons, pour commencer, que les échanges de vues sur un possible raccordement des lettres et des sciences forment un débat qui, le plus souvent,

5

6

tend à se nier comme tel. Avant que Bonald ne finisse par populariser, dans un article célèbre⁷, l'hypothèse d'une « guerre », de nombreux acteurs interviennent dans le débat afin d'en minimiser la portée, voire d'en contester le bien-fondé. Situation paradoxale, qui voit de nombreux publicistes alimenter un débat qu'ils dénoncent simultanément comme vide de substance. En 1811, par exemple, le *Journal de l'Empire* ne regrette pas « que la satiété et l'ennui [soient] venus mettre fin aux vaines disputes entre les savants et les littérateurs sur la prééminence des sciences et des lettres⁸ ». L'année précédente, déjà, un journaliste avait prétendu écarter « cette question tant de fois abordée et toujours indéçise de la prééminence des sciences sur les lettres, ou de celles-ci sur les sciences », avant d'ajouter sans nuance excessive : « Le principal défaut de cette question, qui n'est propre qu'à exercer les rhéteurs, est d'être parfaitement oiseuse »⁹. Au principe d'un débat saturé mais sans objet, la rivalité des lettres et des sciences constituerait donc un non-lieu problématique. Même quand le verdict n'est pas aussi tranché, c'est encore une forme de scepticisme qui trouve à s'exprimer. Il ne s'agit pas alors de nier l'existence du problème, mais d'en reporter *sine die* la résolution. À sa manière, pareille résignation dit également que le sujet n'en est pas vraiment un. C'est le cas, par exemple, à l'occasion du « Discours sur l'Accord des sciences et des lettres » que le professeur F.-J. Génisset prononce en 1807 devant l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Besançon. Dans son compte rendu de l'événement, le *Journal de l'Empire* laisse percer une certaine lassitude face à une question cent fois rebattue, mais jamais réglée : « cette dispute de prééminence, que l'on renouvelle chaque jour, ne paraît pas encore terminée ; il semble même qu'elle ne puisse guère l'être. Nul n'est juge dans sa propre cause : pour prononcer avec impartialité, il faudrait être partie désintéressée, et alors comment apprécier ce que l'on ne connaît pas ; ou être également versé dans la connaissance des sciences et des lettres, ce qui ne paraît guère possible ? Le procès restera donc en suspens, jusqu'à ce qu'il se rencontre un tribunal et des juges compétents¹⁰ ». Quand elle n'est pas invalidée comme oiseuse et non pertinente, la question est ainsi renvoyée à un avenir pour le moins flou.

Cette impression d'esquive est cependant trompeuse. En réalité, ces renvois alimentent un débat dont on pourrait dire qu'il se nourrit de ses propres dénégations. De ce point de vue, les protestations de lassitude ou d'incompétence ont tout d'un trompe-l'œil : priés de ne pas se laisser prendre à ce qui ne serait qu'une très contre-productive querelle de mots, les lecteurs n'en sont pas moins pris à témoins et comme sommés de choisir leur camp. À cet égard, rien n'indique

7

8

9

10

que le procès décrit par le *Journal de l'Empire* soit effectivement mis « en suspens ». Une première précaution s'impose donc, qui enjoint de ne pas confondre *a priori* ce que font les acteurs et ce qu'ils disent. La teneur de leur propos ne recoupe pas la portée de leur action (à commencer par les actions en quoi consistent leurs interventions dans la presse). En l'occurrence, les différentes façons de désactiver le conflit (soit par déni, soit par suspension du jugement) ne décrivent pas un mouvement de retrait (de sortie hors du débat), mais signent un positionnement à part entière. Au moins dans certains cas, il est en effet patent que les entreprises ostensibles de pacification (ou de dépassement du conflit) trahissent un coup de force, une tentative de court-circuiter le débat en proclamant d'autorité la fin des hostilités. Pareille stratégie revient à décréter rétroactivement l'éclatement des hostilités pour mieux imposer les termes de leur règlement. Elle s'observe par exemple chez Bonald : la guerre des lettres et des sciences a éclaté mais la valeur respective des deux armées est fixée une fois pour toutes dans les décrets du ciel. Cette manœuvre de pompier pyromane s'articule en deux temps : elle s'appuie sur la lecture catastrophiste d'une situation présentée comme conflictuelle, pour mieux délivrer le message voué à transcender les camps préalablement figés dans une relation antagonique. Pour être efficace, cette scénarisation militante de la guerre demeure muette sur un point pourtant décisif : la guerre des lettres et des sciences a-t-elle effectivement lieu ou n'est-elle qu'un effet de discours ?

D'où la nécessité d'une seconde précaution. Si bataille il y a, encore faut-il en discerner la vraie ligne de front et, si l'on ose dire, ne pas se tromper d'ennemis. En l'occurrence, la difficulté réside en ceci que la ligne de fracture divise sans doute moins les lettres et les sciences que deux façons d'envisager leurs relations. De ce point de vue, c'est la thèse même d'une guerre qui mériterait d'être réexaminée (et d'abord politiquement recontextualisée). Loin d'épuiser le sujet, l'hypothèse même des « deux cultures » n'en constitue qu'une partie et ne doit pas faire écran au conflit qui, livré à une échelle supérieure, trahit une situation de concurrence moins entre des régimes de discours qu'entre des problématisations contrastées de leur relation. Pour s'en convaincre, il vaut la peine de prêter attention aux escarmouches qui éclatent précisément aux frontières des territoires en cours de délimitation. À l'époque qui nous retient, il était bien sûr admis de longue date que les poètes prennent en charge un objet relevant des sciences de la nature (si les écrivains se trouvent alors confrontés à une scission qui les éloigne de pratiques savantes dont le langage et les procédures leur sont désormais difficilement déchiffrables¹¹, la persistance d'une poésie scientifique jusque tard dans le siècle signale un effort pour combler le fossé et reconquérir une familiarité perdue). Mais il convient aussi de s'interroger sur la fluidité du parcours en sens inverse : quelle marge de

manœuvre est reconnue aux savants qui se piquent de juger les productions littéraires contemporaines ?

1. **Qu'est-ce qu'un « littérateur-mathématicien » ?**

Envisagé sous cet angle, l'accueil réservé aux interventions critiques du physicien, astronome et mathématicien Jean-Baptiste Biot revêt un grand intérêt. Rappelons que dans plusieurs articles publiés sous l'Empire, ce savant déjà reconnu¹² avait traité sans ménagement plusieurs ouvrages littéraires accusés de véhiculer des théories ne tenant aucun compte des récents acquis scientifiques. Entre autres exemples, les *Études de la nature* de Bernardin de Saint-Pierre y étaient épinglées en raison de leur indifférence aux vérités démontrées. Le verdict était sans appel : faute de connaissances suffisantes, « le fond de l'ouvrage repose sur le sable¹³ ». Chateaubriand y faisait aussi l'objet d'attaques frontales. En dénonçant ainsi l'inconséquence scientifique d'écrivains en vogue, Biot ne creusait pas un sillon nouveau, mais s'inscrivait dans une lignée fortement représentée. Quelques années auparavant, Révéroni Saint-Cyr avait déjà exhorté ses contemporains à ne pas valider les visions du monde fantaisistes des poètes antiques et à « chercher des fictions plus rapprochées des connaissances chimiques modernes¹⁴ ». Cette refondation scientifique de la poétique moderne était alors présentée comme vitale. Pour Révéroni, il y va en effet de la crédibilité des poètes dans une époque marquée par de formidables progrès de la connaissance. Au moment où les savants dévoilent un à un les mystères de la nature, les écrivains n'ont pas le droit de rester en arrière : « la mythologie ancienne pouvait se permettre de telles merveilles chimiques ; mais on conviendra aujourd'hui que le poète ne peut répéter ou accréditer des phénomènes qu'il sait impossibles, sans être volontairement propagateur de l'ignorance¹⁵ ». Ce n'est pas là un cas isolé. En 1800, Cadet de Gassicourt ne proclamait-il pas « la nécessité pour les littérateurs d'étudier la théorie des Sciences¹⁶ » ?

Relayant plus ou moins explicitement l'idéal hérité du mouvement encyclopédiste, ce genre de propositions n'avait certes rien de belliqueux. Il reste qu'elles ont pu être interprétées, à la faveur d'un très diffus sentiment de crise, comme des actes

12

13

14

15

16

d'agression. Or, qu'elle résulte d'une simple erreur ou d'un malentendu entretenu à des fins partisans, pareille lecture contribue à structurer les débats du temps. C'est ainsi que, pour avoir éreinté les *Lettres à Sophie sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle* publiées par Louis-Aimé Martin en 1810, Biot est bientôt pris pour cible par un certain « Théophile ». Celui-ci n'a pas de mots assez durs pour vilipender « ce littérateur-mathématicien, dont la réputation est déjà établie dans la république des sciences et des lettres par un ouvrage intitulé *De l'Application de l'Algèbre à la Poésie et à l'Éloquence* ; [et] qui n'a pas l'air de vouloir s'arrêter en si bon chemin [...]»¹⁷ ». Les connotations attachées au pseudonyme « Théophile » disent assez que Biot est ici fustigé au nom d'une orthodoxie religieuse que son (préssumé) scepticisme militant aurait mise à mal. Dès la fin 1800, la « Lettre à Fontanes » de Chateaubriand avait d'ailleurs donné le ton en accusant les esprits trop versés dans les sciences de la nature de dessécher l'âme humaine, pire, de désenchanter l'univers en le soumettant à la seule loi de l'analyse et du calcul. Et c'est de fait sur une accusation d'irréligion que se conclut la charge de Théophile : « [...] les matérialistes ou *impies* ne raisonnent pas autrement » que ne le fait Biot.

Mais la dimension religieuse ne livre pas le fin mot d'un problème qui s'éclaire peut-être mieux à la lecture d'une autre charge lancée, au même moment, contre les propositions littéraires du savant. Car son rappel à l'ordre n'a pas lieu sous le seul signe de la religion. Ou plutôt : la réaction religieuse aux écrits du chimiste s'appuie volontiers sur un usage polémique de la référence aux xvii^e et xviii^e siècles. Au moment de sa constitution en patrimoine commun, l'histoire littéraire se trouve ainsi mobilisée, comme enrôlée à des fins polémiques. C'est bien ce qui ressort de la « Lettre d'un Géomètre sur quelques passages de Racine » parue en décembre 1809. L'auteur reste anonyme, mais le lieu de publication (le rez-de-chaussée du *Journal de l'Empire*) et le ton de l'article font penser au feuilletoniste dramatique Julien-Louis Geoffroy. Il s'agit d'une pure et simple démolition, mais qui puise dans les ressources de l'antiphrase et de l'ironie. Feignant d'embrasser la cause de ceux qui, selon lui, « ne pensent que par équations et n'écrivent qu'en chiffres¹⁸ », celui qui signe plaisamment « Asymptote, ancien élève de l'École polytechnique » fait mine de prophétiser (et de célébrer) des lendemains qui chantent moins qu'ils ne comptent, pèsent et mesurent. Tout l'article fait entendre l'accent d'une euphorie scientifique avant la lettre : « l'art d'écrire sera réduit en formules algébriques ; ce sera dans la chimie et dans la physique que la nouvelle poésie cherchera ses sujets ; on fera des odes sur les pierres tombées du ciel, et des idylles sur le *nitrate de potasse* ou sur le *carbonate de chaux* ; les voyageurs aériens, tels que Pilâtre de Rosier et M. Biot, seront les héros des tragédies et des poèmes épiques ; mais aussi les

17

18

orateurs et les poètes seront dignes de leurs héros, tous les discours seront faits au compas, et tous les vers seront *beaux comme de la prose*¹⁹ ». Les allusions aux polémiques du temps sont ici transparentes. L'auteur reprend notamment à son compte certaines attaques essuyées par Cabanis après la publication des *Rapports du physique et du moral de l'homme*²⁰. C'est typiquement le cas lorsqu'il constate, pour le déplorer, que « la géométrie n'a point redressé leur esprit [celui des poètes]; la chimie ne leur a point appris le secret de la formation de nos pensées par la digestion [...] ».

Au-delà de ces sarcasmes pas toujours heureux, il faut surtout s'interroger sur le déplacement argumentatif auquel se livre l'adversaire de Biot. Il est en effet singulier de le voir prendre à témoin l'œuvre de Racine. Là encore, le journaliste prend le masque de son adversaire pour mieux le faire grimacer. En surjouant caricaturalement son rôle, il en radicalise le propos à seule fin de le discréditer. Ainsi le tragique ne serait qu'un bien piètre savant : ses descriptions de la nature seraient fantaisistes et ne présenteraient pas le degré de rigueur qu'on pourrait en attendre. L'argumentation, on l'aura compris, se déploie toujours par antiphrase :

[...] les esprits vulgaires admirent assez généralement ce passage du chœur final d'*Esther* : "Dieu descend et revient habiter parmi nous : / Terre, frémiss d'allégresse et de crainte ! / Et vous, sous sa majesté sainte, / Cieux, abaissez-vous". Cette phrase ne présente cependant au goût éclairé par la physique et l'astronomie qu'un vain étalage de mots sonores, mais vides de sens. Comment peut-on, dans ce siècle de lumières, attribuer les *tremblements de terre* à des causes morales ? Et comment la terre, cette masse de granite, de porphyre et de schiste, peut-elle éprouver un mouvement de *crainte* ou d'*allégresse* ? Le dernier vers surtout est détestable : le poète semble considérer les immenses espaces du ciel comme une voûte élastique qui peut s'abaisser ou se relever sous les pas d'un Dieu, ou peut-être même sous un char de tonnerre conduit par les chérubins²¹.

Et plus loin : « Les idées inexactes sur la physique entraînent Racine dans cette fatale chimère des *causes finales*, chimère si habilement combattue par mon illustre condisciple M. Biot ». Fondée sur un jeu de renversements ironiques, la manœuvre a au moins le mérite de la clarté. En systématisant la démarche du savant jusqu'aux limites de l'intenable, l'auteur espère visiblement mettre les rieurs de son côté.

La stratégie est plaisante mais quelque peu risquée, en ce qu'elle favorise la multiplication d'amalgames *in fine* peu convaincants. Un jeu d'association et d'opposition sous-tend en effet la contre-offensive du critique : représentant à lui seul le « siècle de Louis XIV », Racine est censé incarner par excellence la pureté d'un

19

20

21

goût encore épargné par des exigences propres au xviii^e siècle ; en tant que tel, il est activement opposé aux Lumières qui auraient favorisé l'hégémonie des sciences dites exactes et, ce faisant, gravement altéré le goût de la nation. De ce point de vue, il n'est pas fortuit que le pseudo-polytechnicien célèbre à plusieurs reprises « notre siècle de lumières ». Dans la distribution des rôles ici mise en place, le xviii^e siècle ne peut être qu'analytique ; en tant que tel, il doit s'opposer terme à terme au grand siècle chrétien que serait le xvii^e siècle : « mais le dédain pour les sciences exactes se punit soi-même : tout écrivain qui ne sait pas au moins la géométrie jusqu'aux équations du second degré tombe presque infailliblement dans les fautes contre le goût, soit en étalant des images absurdes, soit en employant des expressions exagérées. Combien de fautes de ce genre ne pourrais-je pas indiquer dans le seul Racine ? [...] Il faudrait avoir un front bien audacieux dans *notre siècle de lumières* pour écrire des vers semblables, où l'on blesse à la fois l'exactitude géométrique et les lois de l'optique. Aussi, grâce en soient rendues aux sciences exactes, nous ne sommes plus exposés à lire souvent des choses de cette force²² ». La thèse implicite est donc triple. Elle articule une interprétation superlative du « siècle de Louis XIV », une lecture à charge des Lumières résumées au règne littérairement corrupteur des sciences et surtout une confrontation de ces deux époques. À une caractérologie différenciée des deux siècles s'ajoute ainsi une théorie de leur relation. Relation conçue, pour les besoins de la cause, sous le signe d'une divergence fondamentale.

Pour être habile, le procédé n'en porte pas moins à faux. Il ne consiste qu'à agiter le chiffon rouge du palmarès canonique dans le but d'attiser les passions. Suggérer que l'autorité racinienne est mise à mal par la théorie de Biot relève en effet de la manipulation. Le choix d'inviter Racine dans la polémique s'avère plus que douteux, dans la mesure où l'article incriminé de Biot avait précisément érigé l'auteur de *Phèdre* au rang de modèle immuable dont les contemporains devraient méditer les leçons²³... En occultant délibérément les hommages de Biot à Racine, le collaborateur du *Journal de l'Empire* bouleverse les termes d'un débat qui change désormais de terrain. Loin d'apaiser les tensions, ce déplacement entretient un malentendu propre à envenimer les passions du jour. Il joue en fait d'une situation conflictuelle qu'il contribue à aggraver. La rentabilité polémique d'un tel déplacement tient, pour l'essentiel, au contexte de guerre patrimoniale qui caractérise la séquence postrévolutionnaire. Majoritairement défendue par la mouvance des publicistes contre-révolutionnaires, la thèse d'une incompatibilité essentielle entre les legs respectifs du xvii^e et du xviii^e siècle tente de s'imposer contre une version beaucoup moins exclusive de la tradition littéraire nationale. Par

22

23

les faux-semblants de son argumentation, la figure fictionnelle d'« Asymptote » donne une juste idée des malentendus, des amalgames et des assignations fallacieuses qui parasitent une partie des débats à la fois épistémologiques et patrimoniaux dans la France révolutionnée.

Cette interception d'une question épistémologique par les passions mémorielles n'a rien d'une exception. On retrouve ailleurs cet effet de convergence entre la défense des lettres (supposément attaquées) et l'apologie offensive d'un « siècle de Louis XIV » dressé contre les Lumières, moyennant son artificielle réduction au règne souverain de la religion chrétienne. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer d'autres carrefours stratégiques où s'entrecroisent les fils d'un conflit indissolublement doctrinal, épistémologique et mémoriel. La postérité d'une œuvre *bifrons* comme celle de d'Alembert en offre un de premier ordre. À titre d'exemple, rappelons que Joseph Fiévée tient le comparse de Diderot pour un grand fossoyeur des lettres. La parution des *Œuvres* de d'Alembert en 1805 lui fournit l'occasion d'une salve lancée sur les fronts complémentaires de l'historiographie littéraire (comment écrire l'histoire des classiques ?), de la doctrine (comment assurer la reconquête catholique ?) et de l'épistémologie (comment tempérer l'influence, jugée matérialiste et desséchante, des sciences dites exactes ?). Sur tous ces points, la fonction matricielle du *Génie du christianisme* reste évidente²⁴ et c'est bien dans ce sillage que Fiévée inscrit son réquisitoire. La déploration est ici de mise : « vers la fin du xviii^e siècle, la littérature avait perdu son empire ; [...] au goût des belles-lettres avait succédé un fol enthousiasme pour les sciences qu'on appelle exactes, je ne sais pourquoi [...] »²⁵. Remontant aux causes de cette décadence apparente, Fiévée n'éprouve guère de peine à en identifier les responsables. C'est ici que d'Alembert entre en scène, animé de très noirs projets : « [...] n'ayant alors que la réputation d'un savant, [il] envoyait l'éclat qui accompagne les lettres. Il voulut faire servir les poètes les plus distingués de son temps à détruire l'ascendant que la littérature avait toujours obtenu sur les sciences²⁶ ». Pire, sa nouvelle classification des connaissances humaines n'aurait eu d'autre but que de « mettre la géométrie au premier rang, et la poésie au dernier ». Composé par un homme qui, si l'on suit le pamphlétaire, « n'aimait ni Corneille, ni Racine, ni Boileau, et qui voulait mettre la géométrie au-dessus de la poésie²⁷ », le « Discours préliminaire » de l'*Encyclopédie* annoncerait la fameuse « guerre » des lettres et des sciences diagnostiquée par Bonald. On apprend ainsi que ce texte « renferme le plan de la conspiration formée et exécutée contre la littérature²⁸ ». Comme dans le cas de Biot, la condamnation de

24

25

26

27

d'Alembert se déploie simultanément sur les plans imbriqués de l'idéologie (Fiévée tient les encyclopédistes pour responsables de la Terreur), de la rivalité « disciplinaire » (théorie du complot contre les lettres) et de l'historiographie littéraire (thèse d'un antagonisme essentiel entre « siècle de Louis XIV » et Lumières). Si l'on s'attache à dévider l'écheveau et à ordonner logiquement ces positionnements solidaires mais distincts, il apparaît qu'une disposition idéologique (en l'occurrence contre-révolutionnaire) conditionne une radicalisation épistémologique débouchant sur une conception obsidionale des lettres attaquées, voire assiégées par les sciences. En dernier ressort, cette conception se renforce d'un scénario historiographique fondant sur l'affirmation d'une incompatibilité foncière des héritages du xvii^e et du xviii^e siècle la théorie d'une décadence tout ensemble morale et littéraire. Si cette hypothèse devait se confirmer, ce qui implique le développement de l'enquête sur un terrain considérablement élargi, on serait alors fondé à parler d'une invention politique des deux cultures dans la France révolutionnée.

^{1.} **Le partage « disciplinaire » de l'histoire littéraire**

Les cas particuliers de Biot ou d'Alembert ne valent que par les tendances lourdes qu'ils permettent de repérer au-delà de leur périmètre propre. Si l'on change à présent d'échelle, le traitement conjoint des xvii^e et xviii^e siècles (notamment les choix opérés en matière de périodisation, de qualification et de hiérarchisation de ces deux époques) fait en effet apparaître un phénomène de spécialisation rétrospective qui fait du xvii^e siècle l'ère des lettres par opposition à un xviii^e siècle qui aurait vu le triomphe sans partage des sciences. Pour être infondée historiquement, cette assignation « disciplinaire » des deux siècles n'est pourtant pas restée sans effet sur la thématisation ultérieure de l'idée même de littérature nationale comme fleuron du patrimoine collectif. Le célèbre concours académique consacré au *Tableau littéraire du xviii^e siècle* (1804-1810) offre un bon terrain d'observation de cet « imbroglio idéologique et esthétique²⁹ ». Si cet épisode académique a souvent retenu l'attention des historiens³⁰, c'est qu'il constitue une étape significative du processus de délimitation et, littéralement, de définition des

28

29

30

deux unités séculaires. On n'y revient ici que sous l'angle de la différenciation des lettres et des sciences.

Étendu sur une durée exceptionnelle pour un événement de ce genre, ce concours a enflammé la publicité lettrée de l'époque. Son succès est proportionnel aux enjeux massifs d'un sujet qui, en raison de l'interception de l'histoire littéraire par les affrontements idéologiques, sent le soufre. C'est pourquoi il vaut la peine de citer l'un des arguments par lesquels Bonald estime judicieux d'en contester la pertinence : « Il semble qu'un des concurrents au prix proposé ait très bien aperçu le caractère particulier de l'instruction du xviii^e siècle, et ce que ce siècle a ajouté à nos richesses littéraires, puisque le rapporteur remarque "qu'il s'est un peu trop étendu sur le progrès des sciences dans le xviii^e siècle". Ce sont effectivement ces progrès dans les sciences qui distinguent ce siècle entre tous les autres [...]»³¹ ». Affirmation à rapprocher du chapitre « Astronomie et mathématiques » du *Génie du christianisme*, où l'on peut lire, entre autres affirmations péremptoires :

Toute pénible que cette vérité puisse être pour les mathématiciens, il faut cependant le dire : la nature ne les a pas faits pour occuper le premier rang [...]. C'est Corneille, Racine, Boileau, ce sont les orateurs, les historiens, les artistes qui ont immortalisé Louis XIV, bien plus que les savants qui brillèrent aussi dans son siècle. Tous les temps, tous les pays offrent le même exemple. Que les mathématiciens cessent donc de se plaindre, si les peuples, par un instinct général, font marcher les lettres avant les sciences³² !

Dans un cas comme dans l'autre, l'infériorité du xviii^e siècle s'enracinerait dans la spécialisation scientifique que lui imputent les deux auteurs.

Loin de se cantonner aux feuilles contre-révolutionnaires, cette thèse à double détente se diffuse et gagne en crédit. Si ceux qui la relaient à leur tour n'en tirent pas tous des conséquences extrêmes, l'équivalence entre « siècle de Louis XIV » et siècle des lettres tend tout de même à s'imposer. En 1810, un journaliste se félicite par exemple que « [...] les savants entrent maintenant en partage de cette gloire nationale, que dans le dix-septième siècle, la littérature seule avait acquise³³ ». Dans ce contexte, le concours offre l'opportunité de défaire des associations idéologiquement orientées et de leur substituer une théorisation moins exclusive de l'histoire culturelle des deux siècles précédents. « En établissant les caractéristiques qui doivent distinguer le xvii^e du xviii^e siècle, écrit d'emblée un candidat non primé, on appelle communément le premier celui des lettres, des beaux-arts, du génie, tandis que le dernier se désigne comme le siècle des sciences

31

32

33

exactes, des découvertes utiles et de la philosophie. J'attaquerai cet apophtegme, non dans chacune de ses propositions séparément, mais dans leurs conséquences relatives³⁴ ». On peut voir dans ces lignes un condensé des enjeux inhérents au choix d'un tel sujet à cette époque. Que le « siècle de Louis XIV » fasse implicitement partie du sujet, c'est là une chose communément admise. « Il est certain, affirme avec aplomb un journaliste, que la question proposée par l'Institut n'est autre chose qu'une comparaison à établir et à développer entre le dix-huitième siècle et le siècle qui l'a précédé³⁵ ». Et il est vrai que le *Tableau* initialement commandé donne lieu à de nombreux diptyques, les uns portés par l'enthousiasme inhérent aux théories du Progrès, les autres plus circonspects, voire franchement hostiles aux innovations des Lumières. Que la comparaison serve la thèse du progrès ou celle de la décadence, il reste pourtant à identifier le critère discriminant de tels verdicts. En conséquence, il importe de ne pas classer *a priori* les protagonistes sous des rubriques prédéfinies (progrès et décadence), mais de comprendre la logique à l'œuvre dans l'élaboration même de ces rubriques. Pour saisir le sens des fières proclamations progressistes ou, symétriquement, des lamentations sur la décadence du xviii^e siècle, encore faut-il s'accorder sur le sujet même de ces processus : au juste, qu'est-ce qui progresse et qu'est-ce qui décroît ? En l'occurrence, les désaccords sur le sens de l'histoire trahissent un différend plus sourd concernant les contours de ce que l'on commence à nommer « littérature » au sortir du système des Belles-lettres.

Au tournant du siècle (et vraisemblablement au-delà), la question de l'évolution littéraire au xviii^e siècle déborde en effet le cadre de la seule histoire du goût. Elle débouche sur des considérations relatives aux rapports qu'entretiennent les écrivains avec l'examen philosophique, mais aussi avec les pratiques scientifiques. Pour s'en réjouir ou s'en affliger, les concurrents consacrent de longs développements aux conséquences que fait peser sur la littérature ses accointances avec d'autres discours de savoir. À cet égard, le choix final du jury peut s'entendre comme une réplique aux plaintes de la constellation antiphilosophique. Quand celle-ci fige les Lumières dans l'image d'une philosophie desséchante à force d'analyse, l'urgence est de ruiner cette représentation en lui opposant l'argument d'une fécondité propre à la démarche analytique : loin de limiter ses effets aux seuls domaines de la science, celle-ci conditionnerait de surcroît la vitalité littéraire elle-même. Le travail de rectification est double : de même que les sciences ne s'opposent pas aux lettres, de même le xvii^e siècle ne doit pas être érigé en rempart face aux Lumières. Or c'est bien à ce double travail de raccordement que s'attachent les deux manuscrits auxquels, de manière sans doute significative, le jury va juger

34

35

opportun de décerner le prix. Dans l'optique d'Antoine Jay, l'un des deux lauréats, « [...] il ne suffit plus d'observer, il faut découvrir ; il faut remonter aux causes pour trouver de nouvelles combinaisons et produire de nouveaux effets [...]. Heureuse alors la nation qui possède des hommes assez judicieux pour sentir que la Philosophie peut seule arrêter la décadence des Arts. Elle découvre des richesses inconnues, des matériaux précieux, qu'elle abandonne au talent ; elle saisit les rapports cachés qui unissent les différentes parties du monde physique et moral [...]»³⁶ ». Chantant ainsi « les progrès des Sciences qui cessent d'être étrangers aux progrès des lettres³⁷ », l'auteur apostrophe le chœur larmoyant mêlant Cassandre et Zoïle, « ces Écrivains vendus aux préjugés, race envieuse, basse et maligne que tout mérite afflige, que toute gloire offense et qui, au milieu des chefs-d'œuvre créés par les Voltaire, les Montesquieu, les Rousseau, les Buffon, se plaint de la décadence des lettres et se nourrit de calomnie³⁸ ». Telle que présentée par Jay, l'alliance des sciences et des lettres présente deux aspects principaux. D'une part, elle se révèle dans la forme attrayante désormais revêtue par les ouvrages traitant de matières *a priori* rébarbatives. Commentant les productions de Raynal et Helvétius, le futur rédacteur de *La Minerve française* suggère de les comparer « [...] aux ouvrages de morale, de science ou de politique composés sous le règne de Louis XIV, et vous pourrez juger combien la langue française avait acquis de souplesse et d'abondance dans l'intervalle d'un demi-siècle. L'idée seule de donner à un ouvrage de ce genre des formes de style éloquentes et variées aurait effrayé même les écrivains de Port-Royal, ces grands maîtres dans l'art d'écrire. Mais depuis Fontenelle, depuis *l'union des Sciences et de la Littérature*, la langue s'était tellement enrichie qu'elle suppléait à tous les besoins du talent, et donnait des charmes aux matières les plus arides³⁹ ». La liaison des sciences et des lettres opère, en outre, sur le plan de la composition poétique elle-même. Pour le dire autrement, la science s'invite dans le laboratoire du poète : « les découvertes des Sciences ont enrichi la Poésie. Des vérités nouvelles lui ont ouvert de nouvelles sources de beautés⁴⁰ ».

Dans l'ensemble, le lauréat déjoue le piège d'une alternative exclusive entre les héritages respectifs des deux siècles antérieurs. C'est dire qu'il refuse de suivre les pamphlétaires contre-révolutionnaires sur leur terrain. Loin de jouer un siècle contre l'autre, il rend hommage aux écrivains du second xvii^e siècle tout en défendant la conviction d'un possible dé plafonnement de l'histoire littéraire grâce à l'appoint philosophique et scientifique. Ce ne sont donc pas les classiques qui sont

36

37

38

39

40

en cause mais, plus subtilement, les frontières du territoire littéraire tracé à leur époque. Parvenus aux confins glorieux de ce territoire, ils méritent l'admiration inconditionnelle de la postérité, mais les progrès scientifiques du xviii^e siècle jettent leurs successeurs dans une autre carrière, à l'horizon cette fois déverrouillé. Les polémiques interminables sur la valeur littéraire des xvii^e et xviii^e siècles reposeraient donc sur un malentendu lexical : on ne saurait attendre de la « littérature » classique les mêmes prouesses que celles exigibles de son homonyme du xviii^e siècle, cette « littérature » interceptée et fécondée par les sciences. Voyant dans cette interception la source d'un incontestable enrichissement, Jay peut se féliciter que « la Philosophie [pénètre] dans la Littérature et la Littérature dans les Sciences » et, par voie de conséquence, se réjouir des « chefs-d'œuvre qu'a produits cette triple alliance »⁴¹. Cet optimisme ne contredit en rien son constat initial d'une littérature « parvenue, pendant le xvii^e siècle, à un haut degré de perfection⁴² ». La redéfinition des lettres favorise ainsi une certaine historicisation du jugement esthétique, puisqu'il convient d'évaluer les classiques du xvii^e siècle à l'aune de leur propre situation « disciplinaire ». Quant à Victorin Fabre, co-lauréat du concours, il s'enthousiasme pour « cet immense Océan des Sciences humaines, où il restera toujours des découvertes à faire, et de nouvelles routes à tracer⁴³ » et n'hésite pas à invoquer Voltaire pour mieux légitimer l'alliance des sciences et des lettres. Ainsi, « l'amour des Sciences plus répandu parmi les Hommes de Lettres dut aussi faire universellement adopter l'exemple donné par Voltaire d'associer les images de la Poésie aux grandes idées de la Physique⁴⁴ ». Que le xviii^e siècle rejoue radicalement le destin des lettres, rien ne l'indique mieux que cette conclusion conciliant révérence aux classiques et refondation de l'histoire littéraire sur des bases renouvelées :

Parmi les Sciences physiques et les Sciences exactes, les unes ont été pour ainsi dire recréées, toutes ont fait des progrès sans nombre, toutes se sont alliées aux lettres, à l'art d'écrire ; et cette alliance mémorable a rendu les lettres françaises les dépositaires des découvertes, des connaissances de l'Europe entière, de toutes les richesses de l'Esprit humain. Enfin, si après le règne de Louis XIV, la France s'enorgueillissait d'un siècle qu'elle pouvait opposer sans crainte aux plus fameux, aux plus grands de tous les âges littéraires, la France, après le xviii^e siècle, possède la plus variée, la plus complète peut-être de toutes les Littératures⁴⁵.

41

42

43

44

45

Jadis publié par Roland Mortier, qui y voyait l'exemple remarquablement précoce d'une théorie sociologique de la littérature, le neuvième manuscrit de la session de 1808 décrit bien la logique de ce remaniement. Selon l'historien, son mérite réside dans la théorisation d'un xviii^e siècle dont les caractères ne sont « nullement inférieurs à ceux du xvii^e, mais différents en nature et en objet⁴⁶ ». La force de ce « tableau », soucieux de mettre en évidence « un renouvellement radical de l'objet même de la littérature⁴⁷ », éclate dans sa capacité à envisager l'histoire littéraire comme une succession discontinue de paradigmes. Une telle approche rend du coup possible la conciliation entre la reconnaissance d'une perfection classique au xvii^e siècle et l'affirmation d'un progrès propre aux Lumières : « l'idée d'un progrès continu de la littérature, contraire à la leçon des faits si l'on envisage les auteurs et les œuvres isolément, se justifie ainsi dans une vision globale où l'on voit se succéder les "systèmes de littérature"⁴⁸ ». Il faut donc renoncer à retracer l'histoire littéraire, et singulièrement la transition de ces deux siècles, « en termes planes et constants⁴⁹ » et, tout au contraire, prêter la plus grande attention aux effets de décrochage, aux changements de niveau affectant, non la valeur, mais le sens même de la pratique littéraire.

S'il reste délicat d'identifier l'horizon d'attente d'un jury très hétérogène⁵⁰, la prise en compte d'un *Tableau* non primé, en l'occurrence celui de Gallon de la Bastide, complète utilement les aperçus dégagés à la lecture des deux lauréats. L'auteur, c'est peut-être son tort, présente le couplage des lettres et des sciences sous un jour nettement moins éclatant. Certes, l'union s'avère d'abord riche d'effets positifs et le candidat parle volontiers de « l'heureuse alliance que Fontenelle, d'abord, et ensuite Montesquieu et Buffon, avaient formée entre les sciences et les lettres⁵¹ ». L'extension du domaine poétique, notamment perceptible à l'épanouissement de la poésie dite descriptive, serait d'un bénéfice incontestable. Mais l'euphorie est de courte durée et l'auteur s'interroge bientôt sur le coût réel d'une telle union. À l'examen, les termes ne lui en paraissent pas équitables et ce qui s'apparentait à une association librement contractée prend bientôt l'aspect d'une dévoration :

D'un autre côté les sciences, par l'effet de cette même alliance, étant entrées en partage de l'éclat répandu sur les lettres, il s'établit bientôt entre elles une sorte de rivalité qui devint funeste à la littérature [...]. La plupart des littérateurs eux-mêmes parurent abandonner les arts de l'imagination, et tourner de préférence

46

47

48

49

50

51

toute leur attention vers l'économie politique qui, par la situation des affaires publiques, devenait tous les jours plus importante⁵².

L'incursion des lettres sur le terrain des sciences serait donc à l'origine d'une expansion en trompe-l'œil et, pour tout dire, d'un éparpillement synonyme d'émiettement. Au total, Gallon de la Bastide ne pointe pas autre chose que la dissymétrie des avantages escomptés de cette alliance : « La littérature ressentit le contrecoup de la nouvelle impulsion imprimée aux esprits vers les sciences. Il dut en résulter sans doute un progrès sensible dans celles-ci ; et c'est ce qui, dans l'histoire des lettres en général, caractérisera la fin du xviii^e siècle. Mais elle fut loin d'être marquée par les mêmes succès dans les arts de l'imagination⁵³ ». Ce qu'il nomme lui-même « la triple alliance formée par l'esprit philosophique entre les sciences, les lettres et les arts⁵⁴ » laisse donc un sentiment pour le moins mitigé, oscillant entre la vision alarmiste d'une déposssession et celle, plus souriante, de progrès toujours envisageables. Le cas de Gallon de la Bastide est instructif par ses contrastes mêmes. Globalement, son *Tableau* se veut plutôt œcuménique et entreprend d'unifier les xvii^e et xviii^e siècles en une « même époque ». Cette seule option suffit à le distinguer des suiveurs de Chateaubriand. Mais s'il sacrifie à l'énumération de tout ce que la France doit à l'esprit philosophique, il n'emporte pas l'adhésion du jury. On peut penser que ses réticences à invalider totalement l'hypothèse d'une guerre des deux cultures ne sont pas étrangères à cet échec. L'insuccès bien connu de Prosper de Barante à ce même concours relève sans doute, en partie au moins, d'une logique similaire.

Quels prolongements reçurent les débats retracés dans cette étude ? En ce qui concerne le *Tableau*, un premier indice nous vient de l'accueil fait aux lauréats après leur couronnement. Il est en effet frappant de voir certains commentateurs s'obstiner à diviser ce que Jay, de son côté, s'évertuait à synthétiser. Après l'attribution du prix, l'un d'eux exprime ainsi ses réticences :

[...] je ne crois point, comme lui, que le dix-huitième siècle soit l'*âge viril de l'esprit humain*. Cette idée, qui domine dans son discours, peut avoir quelque apparence de solidité lorsqu'il s'agit des sciences et des arts ; mais lorsqu'il est question de la littérature, alors on en sent toute la faiblesse ; et c'était là le véritable écueil du sujet. Il était aisé de faire valoir le dix-huitième siècle par les découvertes qui l'ont signalé, par les progrès qu'ont fait les sciences et les arts ; mais toutes les fois qu'il fallait faire l'application du même système à la littérature proprement dite, c'était alors que l'on éprouvait de grandes difficultés, et que l'on sentait l'impossibilité de se tenir exactement sur la ligne tracée par l'Académie⁵⁵.

52

53

54

Or cette ligne, pour autant qu'on puisse la retracer en interprétant la sélection des manuscrits, ne semble pas se prolonger très loin dans le siècle qui s'ouvre. En toute hypothèse, on peut suggérer que l'issue du concours témoigne d'un effort sans lendemain et que les options levées par le jury ne sont guère appelées à s'imposer. Le xix^e siècle honorera d'ailleurs Barante, dont le *Tableau*, maintes fois réédité au point de devenir un ouvrage de référence, se situe presque à tous égards aux antipodes des vainqueurs de 1810. L'évolution de Biot n'est pas non plus indifférente. Devenu doyen de l'Institut, élu même à l'Académie française, le savant reviendra, au cours du Second Empire, sur la hardiesse de ses premiers écrits. On aurait toutefois tort de forcer le contraste entre l'audace d'un jeune provocateur cherchant à se faire un nom et le conformisme académique d'un vieillard vénérable, dans la mesure où Biot remplit déjà de très hautes fonctions quand il écrit ses articles littéraires. De ce point de vue, son évolution recoupe peut-être avant tout la trajectoire institutionnelle des lettres et de leur rapport au savoir scientifique. Rappelons ici les termes de l'hommage que lui rend, devant ses pairs, son successeur à l'Académie française : « [...] il s'associait à toutes vos espérances comme à toutes vos craintes sur l'avenir des lettres françaises. Un demi-siècle s'était écoulé depuis que, dans l'enthousiasme de sa jeunesse pour la précision mathématique, il avait une fois tenté d'appliquer la méthode scientifique aux diverses manifestations de la pensée humaine. [...] [Il] avait semblé vouloir promulguer une poétique dans laquelle perçait un peu trop le mathématicien, malgré la sûreté habituelle de sa critique et de son goût. Dans ce système, Homère et Virgile n'auraient été les premiers des peintres que parce qu'ils furent les plus exacts des observateurs, et probablement aussi, pour leur époque, les plus instruits des naturalistes : doctrine fort piquante, sans doute, mais qui pouvait conduire à remplacer l'Hélicon par le Jardin des Plantes et l'Hippocrène par un *aquarium* »⁵⁶. Où l'on voit que la grand-peur perceptible au début du siècle ne s'apaise pas avec l'extinction de la dernière génération des Lumières.

La spécialisation rétrospective (et initialement militante) du « siècle de Louis XIV » sous la rubrique des lettres et celle, fonctionnellement solidaire, du xviii^e siècle sous le signe des sciences appellerait bien sûr une analyse plus systématique. Il faudrait en particulier déterminer le lien de cette double identification avec la promotion du second xvii^e siècle comme noyau dur du patrimoine national. Déployée sur une plus vaste échelle, une telle enquête ferait sans doute émerger des pans essentiels de l'histoire d'une représentation durable et mobilisatrice, celle de la France comme « Nation littéraire » construisant le « siècle de Louis XIV » comme son foyer

55

56

identitaire privilégié. Elle livrerait de précieux enseignements quant au rôle qu'a pu jouer la patrimonialisation d'une certaine littérature nationale dans le destin disciplinaire de « la littérature » à l'ère de la spécialisation des discours de savoir. L'élaboration progressive d'une double équivalence entre, d'une part, la France et la littérature et, d'autre part, la littérature et le « siècle de Louis XIV » porte en germe, par exemple, la postérité tumultueuse et pour le moins sélective des Lumières au xix^e siècle⁵⁷. Les débats actuels sur le savoir propre à la littérature s'éclaireraient peut-être d'un autre jour si l'on rouvrait aujourd'hui ce chantier tout à la fois historique et historiographique.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie primaire (pour les références des articles de presse cités, se reporter aux notes) :

BIOT (Jean-Baptiste), *Mélanges scientifiques et littéraires*, Paris, Michel Lévy, 1858, t. 2.

BONALD (Louis de), *Œuvres complètes*, Paris et Genève, Slatkine, 1982, t. XI.

CADET DE GASSICOURT (Charles-Louis), « Le Poète et le Savant ou Dialogue sur la nécessité, pour les Littérateurs, de connaître la Théorie des Sciences », *Veillées des Muses*, février-mars 1800, n° 12, p. 245-262.

CARNÉ (Louis de), *Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française, pour la réception de M. le comte de Carné, le 4 février 1864...*, Paris, Firmin Didot frères, 1864.

CHATEAUBRIAND (François-René de), *Essai sur les Révolutions. Génie du christianisme*, édition de Maurice Regard, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1978.

GALLON DE LA BASTIDE (Jean-Baptiste), *Tableau littéraire de la France au xviii^e siècle*, Paris, C.-F. Patris, 1808.

JAY (Antoine), *Tableau littéraire de la France pendant le xviii^e siècle*, Paris, Baudouin, 1810,

PICAULT, *Tableau littéraire de la France pendant le xviii^e siècle ; sujet proposé en 1806 par la Classe de la Langue et de la Littérature française de l'Institut impérial*, Paris, Delaunay, 1807.

RÉVÉRONI Saint-Cyr (Jacques-Antoine de), *Essai sur le perfectionnement des beaux-arts par les sciences exactes, ou Calculs et hypothèses sur la poésie, la peinture et la musique*, Paris, Pougens, 1803, t. 1.

SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire (1848-1849)*, Paris, Garnier, 1861.

VICTORIN-FABRE (Marie Jacques-Joseph), *Tableau littéraire du xviii^e siècle, ou Essai sur les grands Écrivains de ce Siècle et les progrès de l'esprit humain en France, [...]*, Paris, Michaud frères et Delaunay, 1810.

Bibliographie secondaire :

BONNET (Jean-Claude), « Le débat sur le Grand Siècle à l'Académie au début du xix^e siècle », dans *Un Siècle de Deux Cents Ans ?*, sous la dir. de Jean Dagen et Philippe Roger, Paris, Desjonquères, 2004.

CHAPPEY (Jean-Luc), « Usages et enjeux politiques d'une métaphorisation de l'espace savant en Révolution. L'Encyclopédie vivante de la République thermidorienne à l'Empire », *Politix*, n° 48, 1999, p. 37-69.

---, « Héritages républicains et résistances à "l'organisation impériale des savoirs" », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 4, 2006, p. 97-120.

---, « De la science de l'homme aux sciences humaines : enjeux politiques d'une configuration du savoir (1770-1808) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 15, 2006, p. 43-68.

Siècle des lettres contre siècle des sciences : décisions mémorielles et choix épistémologiques au début du xix^e siècle

DAGEN (Jean), « Le *Génie du christianisme* et la science », *Bulletin de la Société Chateaubriand*, n° 45, 2003, p. 81-92.

FAYOLLE (Roger), « Le xviii^e siècle jugé par le xix^e. À propos d'un concours académique sous le premier Empire », dans *Approches des Lumières : mélanges offerts à Jean Fabre*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 181-196.

HEILBRON (Johan), *Naissance de la sociologie*, tr. fr. de Paul Dirckx, Marseille, Agone, 2006.

LEPENIES (Wolf), « Sur la guerre des sciences et des Belles-Lettres à partir du xviii^e siècle », *MSH Informations*, n° 54, deuxième trimestre 1987, p. 8-17.

MÉLONIO (Françoise), *Naissance et affirmation d'une culture nationale : la France de 1815 à 1880*, Paris, Points-Seuil, 2001.

MORTIER (Roland), *Le Tableau littéraire de la France au xviii^e siècle : un épisode de la « guerre philosophique » à l'Académie française sous l'Empire (1804-1810)*, Bruxelles, Palais des Académies, 1972.

THOMA (Heinz), *Aufklärung und nachrevolutionäres Bürgertum in Frankreich. Zur Aufklärungsrezeption in der französischen Literaturgeschichte des XIX. Jahrhunderts (1794-1914)*, Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag, 1976.

ZÉKIAN (Stéphane), « Patrimoine littéraire et concurrence mémorielle. Hypothèses sur les usages du passé au lendemain de la Révolution française », *Revue d'histoire du xix^e siècle*, n° 40, 2010-1, p. 11-25.

---, « La personnification du xviii^e siècle dans la France révolutionnée : remarques sur l'enjeu des fictions séculaires », *Dix-huitième siècle*, n° 42, 2010, p. 617-632.

---, « Les enjeux littéraires de la Science de l'homme. Bonald et Cabanis dans la "guerre des sciences et des lettres" », dans *Le Moment des Idéologues : de l'émergence de la littérature à la constitution des sciences humaines*, sous la dir. d'Yves Citton et Lise Dumasy, à paraître.

Un Siècle de Deux Cents Ans ? Les xvii^e et xviii^e siècles, continuités et discontinuités, sous la dir. de Jean Dagen et Philippe Roger, Paris, Desjonquères, 2004.

PLAN

- La guerre des lettres et des sciences a-t-elle eu lieu ?
- Qu'est-ce qu'un « littéraire-mathématicien » ?
- Le partage « disciplinaire » de l'histoire littéraire

AUTEUR

Stéphane Zékian

[Voir ses autres contributions](#)